

## L'éducation pour la santé

### Du discours à la pratique

#### Sommaire

- III Le développement de l'éducation pour la santé en France : aperçu historique
- VII État des lieux
- XVI Une politique et des instruments pour l'éducation pour la santé
- XXII L'éducation pour la santé, une efficacité sous conditions
- XXVII Tribune
- XL Bibliographie Adresses utiles

**L**e présent dossier s'inscrit dans le développement de la politique de santé publique pour lequel le rapport sur la santé en France du Haut Comité de la santé publique publié fin 1994 constitue un fondement essentiel.

L'éducation pour la santé trouve sa justification dans les données de santé publique qui soulignent aujourd'hui l'importance des comportements comme facteurs explicatifs de la majorité des décès considérés comme prématurés et évitables.

Que signifie l'éducation pour la santé ? La compréhension de l'histoire de cette pratique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle apporte ici quelques éclairages. En résumé, il ne s'agit pas seulement de procéder à une information sanitaire : savoir par exemple qu'il est préjudiciable de fumer du tabac ne suffit pas. Ainsi, que le signalait E. Lévy « l'éducation pour la santé doit être considérée

dans une perspective à long terme de développement des capacités individuelles et collectives pour assurer l'amélioration tant de la longévité que de la qualité de la vie. [...] Elle ne doit certainement pas se contenter d'une information sur les risques — encore que cette étape de sensibilisation soit nécessaire —, mais doit s'assigner au moins comme objectif de provoquer chez les individus des modifications notables d'opinions et d'attitudes et, mieux encore, de voir s'exprimer des désirs de changement de comportements assortis d'une élévation du niveau d'aptitude à les opérer. À plus long terme on doit en attendre des changements réels observables »<sup>1</sup>.

En fait, l'intitulé même de cette activité en souligne l'enjeu. Dans une acception large, l'éducation évoque la main tendue pour conduire sur le chemin de la réalisation de soi en société et la santé, l'équilibre dynamique de la personne



en relation avec son environnement. Éducation et santé impliquent la personne comme un tout et gardent leur part de mystère. Sans doute s'agit-il au fond de savoir aimer la vie et peut-être de retrouver le projet éducatif du philosophe antique tel pris dans l'exigence libératrice d'une cohérence entre discours et mode de vie<sup>2</sup>.

Il reste que l'éducation pour la santé dont on souligne la faiblesse des moyens par rapport à ceux consacrés à l'activité de soins n'est pas aujourd'hui suffisamment bien organisée. On trouvera ici dans son intégralité le rapport édité cette année par un groupe de travail interinstitutions présidé par la direction générale de la santé. Des propositions sont avancées pour notamment constituer l'infrastructure de base qui, faisant défaut aujourd'hui, ne favorise pas le développement d'un secteur où interviennent de très nombreux organismes publics et privés. L'éducation est l'affaire de tous. L'éducation à la santé, c'est-à-dire celle qui s'appuie sur les données de santé, doit pouvoir se mettre au service de l'ensemble des dispositifs publics et privés ayant une vocation éducative.

D'une manière générale, l'objet de l'éducation à la santé est double :

- d'abord, elle doit promouvoir l'utilisation des moyens de protection susceptibles de mettre à l'abri de dangers sanitaires établis, en informant et en se gardant de banaliser ou de culpabiliser ;
- plus fondamentalement, elle œuvre pour le renforcement de « l'estime de soi » ; et dans un monde de dispersion et d'accélération, elle contribue à aider la personne à se retrouver « bien dans son corps ».

Ce dossier fait une place importante aux tribunes. Pour un tel sujet il nous a semblé utile en effet de recueillir les points de vue de l'expert de santé publique, du sociologue attentif à ce qui se joue actuellement dans les familles, dans ce que l'on appelle les zones de fracture sociale, du sociologue à l'écoute des jeunes, et enfin du thérapeute.

D'une façon ou d'une autre, ils nous invitent tous à savoir accueillir la personne dans toute sa complexité pour à la fois atteindre des objectifs d'intégration sociale et répondre au légitime souci d'un épanouissement consacrant les valeurs d'effort et d'encouragement.

<sup>1</sup> E. Lévy. *L'éducation pour la santé*, Avis du Conseil économique et social 1982.

<sup>2</sup> Pierre Hadot. *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* folio essais.



Centre français de  
**documentation**  
en **santé publique**

Définitions issues de  
la base de données du  
Centre français de  
documentation en  
santé publique

## Éducation sanitaire

C'est un terme employé pour désigner les occasions d'apprentissage délibérément mises en oeuvre pour faciliter les changements de comportement en vue d'atteindre un objectif déterminé à l'avance. Dans ce contexte, l'éducation sanitaire a été étroitement liée à la prévention de la maladie, en tant que moyen de changer des comportements qui ont été identifiés comme des facteurs de risque, pour certaines maladies. C'est une activité essentiellement éducative qui met en jeu une certaine forme de communication destinée à accroître les connaissances et à développer une compréhension et un savoir-faire qui contribuent à la santé. Toutefois, l'éducation sanitaire ne touche pas seulement les individus et leurs comportements, que ces comportements soient sains ou à risque. Dans le contexte de la promotion de la santé, différentes formes d'éducation sanitaire visant des groupes, des organismes et des communautés entières, sont nécessaires. [...] De cette façon, l'éducation sanitaire et la promotion de la santé sont étroitement reliées entre elles. La promotion de la santé repose, par définition, sur la participation active d'un public informé au processus de changement. L'éducation sanitaire représente un outil capital pour ce processus.

Source : Glossaire de la promotion de la santé, in *Santé Société* collection *promotion de la santé*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.